

Notre lutte historique n'est pas un paillason

D'abord rédigé en juillet 2013, j'ai ensuite révisé le texte en juillet 2014 pour le proposer à la revue TicArtToc qui l'a refusé.

Je suis jeune. Je suis un artiste. Si on en croit la rumeur, je devrais être un parangon d'ouverture sur le monde. C'est peut-être le cas. Je m'ouvre effectivement sur le monde. Ce que j'y vois, ce sont des identités nationales (au sens sociologique) qu'il convient de reconnaître et de respecter pour ce qu'elles sont, qu'elles me plaisent ou non. Leur souveraineté est un principe fondamental qui transcende mon jugement individuel. À l'opposé de cette vision, un fort vent souffle. Récemment, il portait jusqu'à ma boîte aux lettres la revue TicArtToc. Je n'y apprend rien de nouveau : à force d'être malaxée, mon identité de colonisé serait devenue de la saucisse-Diversité, que ça me plaise ou non. Je réponds. Jeunes artistes ouverts sur le monde, lecteurs de TicArtToc, permettez-moi de vous parler de mon identité québécoise. J'espère que vous saurez la respecter, qu'elle vous plaise ou non. J'espère aussi que vous défendrez à mes côtés sa souveraineté ; sans vous, elle est impossible.

+++

Ce serait une insulte envers les Premières nations que de les qualifier de « sociétés distinctes » : on leur signifierait ainsi qu'elles ne se définissent pas par elles-mêmes en tant que peuples, mais seulement en tant qu'étrangères à la nation dominante du Grand Mani-Tout *Canadian*. Robert Bourassa, premier représentant du peuple québécois, s'est battu pour inscrire cette insulte dans le texte constitutionnel qui le subordonne au colonisateur britannique. Le *Canada* lui a dit NON. Aujourd'hui, les fédéralistes de tout acabit parlent donc simplement de *société* québécoise ; les autres, tenant compte des consensus scientifiques (anthropologie, sociologie, histoire) et diplomatiques (Convention de l'UNESCO), nonobstant la politique (d'assimilation) fédérale, parlent évidemment de *peuple* québécois. Sous le rideau de fer *Canadian*, l'ouverture des indépendantistes québécois à ce qui est admis de par le monde est jugée comme un réflexe honteux de repli sur soi. Le colonisé est coupable. Son identité est la Diversité. Répétez. On fini presque par y croire. Bienvenue nulle part.

Pourtant, sur quelles bases les Premières nations réclament-elles des droits particuliers, sinon celles de leur histoire, de leur sentiment d'appartenance au territoire et de la protection de leur identité ? Bien sûr, défendue par les autres, la liberté est une cause

noble, alors que défendue par les Québécois, elle n'est que tribalisme sectaire. Remarquez aussi que les membres de la nation algonquine n'ont pas à risquer l'opprobre en se qualifiant « de souche » pour qu'on comprenne qu'ils appartiennent à une nation qui n'est pas la nôtre. Mais la nation québécoise, tout le monde devrait y appartenir du moment qu'il pose les pieds dans la province. Cause ou conséquence, contrairement aux Premières nations, les Québécois ne bénéficient d'aucun pouvoir politique officiel accordé sur la base de leur ethnicité. Ainsi noyé dans le Grand Tout *Canadian*, locataire d'un sous-État de province du type Radeau de la Méduse¹, le peuple Québécois ne doit son existence qu'à sa propre volonté de se nommer. Le problème est pourtant simple : d'ici à ce que le Québec devienne un État-nation nécessairement inclusif, il ne peut être qu'une nation nécessairement exclusive, au même titre que la nation algonquine ou acadienne. Il n'en a jamais été autrement dans aucune société moderne. S'il venait à l'esprit des Québécois de vouloir intégrer les immigrants à leur culture, on leur rappellera qu'ils sont eux-mêmes une minorité. Et si une minorité peut en intégrer une autre à la culture de la majorité, alors pourquoi ne pas laisser les résidents du quartier chinois intégrer les Québécois à la citoyenneté *Canadian* ? Ils pourraient nous montrer comment ne pas afficher en français.

Dans la tête du docteur en sociologie Stéphane Dion, tout ceci est parfaitement cohérent. Une biculture qui pratique la multiculturalité tant que ça ne contrevient pas à la Charte des droits, c'est aussi évident que 2 et 2 font 3. C'est depuis Ottawa que docteur Dion veille à ce que nous soyons ainsi traités aux petits soins palliatifs. Un peu plus de morphine, docteur, je suis encore conscient de votre ineptie et c'est insupportable. On nous dira qu'au *Canada*, pays multiculturel *coast to coast*, il n'y a pas de culture majoritaire. On y parle anglais par pur hasard. Pas parce qu'il s'agit d'une colonie anglaise, ça non. Ses gouverneurs représentants de la Reine, elle-même représentée sur notre monnaie, ce n'est rien. D'ailleurs, les *Canadians* sont ouverts au bilinguisme, car ainsi chaque communauté parle une autre langue, et l'anglais. Bref, tout le monde parle leur unilinguisme à eux. À l'origine, selon ce fumeux bilinguisme institué par le regrettable Trudeau, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, la majorité allait apprendre la langue de la minorité. Docteur, un peu de morphine. Autrefois, la langue de la minorité était le français ; bientôt, on ne saura plus trop.

Les Pratte et compagnie nous diront que plusieurs pays sont constitués d'une constellation de communautés sans que l'une ou l'autre ne se sente menacée. Des communautés millénaires comme en trouve en Inde, peut-être. Ou en Indonésie, où on

¹ « Le vaisseau de nos libertés a été jeté sur les rescifs (*sic*) de l'arbitraire britannique, et les débris sont éparés sur la plage ». Étienne Parent, *Le Canadien*, 1837, cité dans Éric Bédard, *Les réformistes*, Montréal, Boréal, 2009, p. 48.

dénombrer plus de 700 langues. Sauf qu'en Indonésie, précisément, on a défini, au 20^e siècle, l'indonésien comme langue commune, une langue créée et partagée par tous sans qu'elle n'appartienne à aucune communauté particulière, de sorte qu'elle ne porte préjudice à personne. Le *Canada*, lui, a une culture et une langue majoritaire issue d'une colonisation toute récente et qui porte préjudice à des millions de personnes. Pour Pratte inc., ce détail ne change rien à l'affaire. Le peuple britannique, après tout, n'est que le plus grand peuple colonisateur de l'histoire. Un peuple qui, ne pouvant réprimer sa nature compulsive, se partageait déjà les Balkans avec Staline avant même que la Deuxième Guerre ne soit terminée. On nous dira que c'est de la vieille histoire. Aussi vieux, peut-être, que le conflit Israëlo-Palestinien (dont le territoire était anciennement sous mandat britannique), la ségrégation raciale en Afrique du Sud (résiduelle de l'Apartheid soutenu officiellement par les Britanniques jusqu'à l'aube du 21^e siècle) ou les tensions civiles en Irlande (provoquées par des siècles de colonisation britannique ininterrompue jusqu'à ce jour).

Mais ceci n'affecte pas le moral de docteur Dion, toujours affairé à maquiller le cadavre ; ou, dit autrement, à traiter les symptômes plutôt que de poser le diagnostic qui s'impose. Paraît-il que sa thèse de doctorat sur les fleurs de tapis reçut la mention « avec honneur ». La démarche scientifique des créationnistes d'Ottawa en arrive à des résultats formels : les pays naissent par génération spontanée. Considérons donc le *Canada* comme une catastrophe de type *Act of God* dont la Constitution, fraîchement rapatriée sans référendum, affirme la suprématie de Dieu dans un État qui se voudrait laïc. Pour Dion, c'est comme parler d'un Québec fort dans un Canada-Uni : parfaitement cohérent. Pratte-vente-de-feu nous dira que, malgré ses travers, le système *Canadian* fonctionne. Tellement, oui, qu'il marche tout seul, sans le Québec. Et ces rapports bancals que le Québec est parvenu à établir de haute lutte, nos chiens savants d'Ottawa les croient tombées du Ciel. Déluge de conneries.

Oui, le système *Canadian*, il fonctionne. Voyons ça. Malgré la légitimité fondamentale de leur principale revendication – qui vise à faire du Québec une société moderne normale plutôt qu'une fiction paranormale –, les Québécois indépendantistes sont régulièrement accusés de racisme. Tous, à l'exception de quelques-uns comme Jean Alfred (premier député Noir du Québec, élu en 1976), David Levine, Djemila Benhabib, Maka Kotto, Sol Zanetti, etc., allez savoir pourquoi... Lorsque l'indépendantiste Juif Salomon Cohen explique que les communautés juives votent de façon concertée, on ne trouve rien à redire. Mais le méchant Québécois Blanc Parizeau, lui, on ne le rate pas. Ça n'a rien à voir avec son ethnicité, mais on lui reprochera sa déclaration sur le vote ethnique jusqu'à la fin des temps tout en demeurant silencieux sur le fait que la communauté italienne, durant les années soixante, s'est opposée à toute coercition visant

à faire de la langue française la langue d'enseignement des immigrants, s'essuyant ainsi littéralement les pieds sur notre lutte historique – qu'elle a probablement confondu avec un paillason de bienvenue. Heureusement, on a pu compter sur l'intervention d'Ottawa, par un joli mois d'Octobre, pour rappeler à toutes les multicultures l'importance de notre culture. Je ne me souviens pas que la communauté italienne ait fait amende honorable en 1995. Je me souviens cependant qu'elle a voté massivement pour l'Italien Tony Tomassi, ancien député fédéraliste aujourd'hui reconnu coupable de fraude contre le gouvernement. Mais ce n'était pas du vote ethnique, ça... Et si les libéraux ont placé le bon Tony – qui ne possédait aucune expérience politique – dans la circonscription de Saint-Léonard, ce n'était pas non plus pour capitaliser sur le vote ethnique. Et si Denis Coderre s'adresse en anglais à des représentants de la communauté juive hassidique en leur disant « *If you want my friendship, if you want my support, don't divide the vote*² », ce n'est pas non plus pour conforter chacun dans son refus de participer à une culture commune.

Non, vraiment, tout le monde est probe, sauf le méchant Parizeau. Les moins acerbes de ses détracteurs disent qu'il nuit à la cause qu'il défend. Pourtant, si un membre de la nation algonquine nous disait que la faiblesse politique de son peuple s'explique par le vote ethnique, est-ce qu'on le traiterait de raciste, ou est-ce qu'on lui concéderait cette vérité de La Palice ? Si les Chinois ont construit un chemin de fer à travers l'Himalaya, peut-on convenir que ce n'est pas par amour du ski alpin, mais pour transporter des colons afin de compléter l'ethnocide du peuple tibétain ? Bientôt, tout le monde en Chine sera Chinois, même au Tibet. Ici, c'est déjà fait : tout le monde au Québec est Québécois. La réaction – toujours vive – aux propos de Parizeau nous prouve qu'on ne peut plus dire le contraire. Aussi que, sortant de la bouche d'un méchant Québécois Blanc, les faits deviennent des agressions. Les allophones – qui appartiennent pour la plupart à des nations qui ne sont pas menacées de disparaître – et les anglophones – qui appartiennent tous à des nations qui ne sont pas menacées de disparaître – ont massivement voté NON, mais il est interdit pour notre peuple de se rappeler ce fait historique dans le contexte d'une lutte pour sa survie. Les Québécois doivent encaisser tous les coups, et s'excuser à la fin. Où, sinon dans une colonie, vit-on pareille situation ? Au bout de 250 ans de cette non-histoire, les Québécois doutent qu'ils sont Québécois ; voilà ce qui devrait indigner chacun sans égard à son ethnie, comme nous n'avons pas à être d'ethnie tibétaine pour s'indigner de leur sort. Si les Algonquins, ou les Acadiens, ou tout autre peuple du monde ainsi ostracisé avait notre chance, celle d'être encore suffisamment nombreux pour se

² « Coderre promet son “ amitié ” aux hassidim », *Radio-Canada*, 1^{er} novembre 2013, <http://www.radio-canada.ca/sujet/Elections-Montreal-2013/2013/11/01/001-video-denis-coderre-communaute-hassidique.shtml> [consulté le 1^{er} novembre 2013].

dire « OUI » et se donner leur liberté par des moyens démocratiques, croit-t-on qu'ils se diraient « NON » ? D'ici à ce que la situation soit corrigée, les Québécois sont donc une tache dans l'histoire de la liberté. Ils le sont notamment à la face du Patriote Robert Nelson qui, issu de l'immigration étatsunienne, a rédigé et proclamé la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada en 1838. Il pourrait être intéressant de se questionner sur ce qui serait advenu si la révolution des patriotes (une coalition réunissant plusieurs groupes ethniques) n'avait pas été écrasée par le système colonial britannique ; mais, sitôt arrivé, il est tellement plus simple de s'essuyer les pieds sur le paillason de notre lutte historique que de s'y intéresser.

Notons en terminant que les membres du groupe pop-rap québécois Loco Locass chantent le pays du Québec en français alors que Biz est né d'un père Néo-Brunswickois, que Chafiik est né d'une mère libanaise et que Batlam est né d'une mère torontoise anglophone sans que personne ne songe à les qualifier d'étrangers ou même à les percevoir comme de « nouveaux arrivants ». Parce qu'ils sont arrivés à ce qui commence, dirait Miron. Pierre Falardeau le résume ainsi : « Moé le monde, j'veux pas savoir d'où ils viennent. J'veux savoir où ils vont. Le monde, ils peuvent être blanc, jaune, noir, mauve, bleu avec des pitons jaune-orange, j'm'en câlisse. S'ils veulent se battre avec moi c'est mes frères. On est pas des racistes. Il faut arrêter de toujours s'excuser. »

+++

Une composition – le mot est issu du latin componere, mettre ensemble, arranger, unir – est le résultat d'un assemblage de plusieurs entités qui forment un tout. Une composition peut être définie physiquement comme le résultat de l'arrangement de lignes, de masses, de couleurs et de formes assemblées dans le but de produire un ensemble cohérent et équilibré [...]. Composer, c'est à la fois mélanger, hiérarchiser, articuler ensemble différentes parties, les harmoniser, afin de structurer un territoire³.

Élise Roy

La question identitaire influence mon travail de compositeur, lui qui vise l'intégration de tous les sons du *continuum* dans le respect de leurs particularismes. Je m'inspire particulièrement de la théorie critique de l'école de Francfort pour laquelle l'art est une condition du social. Dans son esthétique négative, Adorno reconnaît que l'art est déterminé par la condition sociale dans la mesure où il s'y oppose. Cette opposition

³ Élise Roy, « l'Effet de Composition », *Répertoires des espaces publics*, 30 décembre 2009, <http://repertoiredelespacespublics.wordpress.com/2009/12/30/leffet-de-composition-c2/> [consulté le 16 juillet 2014].

s'effectue par la stricte observance des impératifs formels propres à un média donné. Ceci m'amène à réfléchir à mon média spécifique (musique instrumentale), au matériau spécifique de la musique (le son) et aux conditions de son déploiement par le processus compositionnel. Une telle musique, en revendiquant son statut souverain par l'affirmation de ce qui lui appartient en propre, se pose éventuellement en modèle pour le peuple québécois, prouvant qu'un art qui s'affirme en tant qu'art peut être le plus politique des arts.

En effet, en s'attachant de telle sorte au son en tant que son, ma réflexion cherche à dégager, puis affirmer en la revendiquant la spécificité d'un média qui, sous peine de s'auto-définir, risque la disparition dans l'indifférence de la consommation et l'engloutissement dans la masse de l'indifférencié et de l'innommable. C'est pourquoi, l'art et le peuple québécois partagent, à mon avis, le même objectif de souveraineté, c'est-à-dire de possession entière de son identité intérieure reconnue à l'extérieur. Le projet de l'art et celui du peuple québécois sont de survivre en tant que tels face à la menace que représentent pour eux le nivellement opéré par le multiculturalisme *Canadian* et la culture de masse : l'un et l'autre proclament l'égalité de tous afin de maintenir le *statu quo* au profit du pouvoir dominant établi. Jamais les Canadiens-Français (ni les Premières Nations, ni les Acadiens, ni les Métis du Manitoba), en tant que peuple, n'ont donné leur accord à aucune des constitutions britanniques adoptées de 1763 à 1982.

Vous voulez parler de Diversité ? J'aurai le cœur d'en parler lorsque nous serons finalement, vous et moi, dans notre pays, le Québec ; ce pays qui, seul, à la face du monde, pourra faire de nous tous des Québécois.

Simon Martin, juillet 2013

(révisé en juillet 2014 et augmenté d'une introduction d'une conclusion)

simon@simonmartin.ca